

Diffusion immédiate  
Le 31 mars 2006

## **LA MINISTRE FÉLICITE DES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES D'AVOIR CHOISI DES SOLUTIONS À L'ÉCHELLE LOCALE POUR GÉRER LEURS DÉCHETS**

*Le cadre de référence de l'évaluation environnementale est approuvé*

TORONTO – Les municipalités régionales de Durham et de York ont reçu l'autorisation de poursuivre l'élaboration d'un plan sur 35 ans qui apportera des solutions à l'échelle locale en matière de gestion de déchets relativement à des déchets qui sont envoyés actuellement au Michigan, a annoncé aujourd'hui la ministre de l'Environnement, Laurel Broten.

« Je félicite les municipalités d'avoir élaboré ce plan de gestion des déchets à long terme et d'avoir recherché des solutions à l'échelle locale, a déclaré M<sup>me</sup> Broten. Envoyer des déchets hors de l'Ontario, que ce soit au Michigan ou ailleurs, n'est pas une solution acceptable à long terme. »

La ministre a approuvé le cadre de référence des municipalités. Celui-ci servira de plan à une évaluation environnementale qui étudiera diverses façons de gérer les déchets des municipalités.

L'évaluation environnementale examinera plusieurs technologies de traitement des déchets, y compris les technologies thermiques les plus récentes, pour trouver le meilleur moyen de gérer les déchets qui restent après le réacheminement.

« Nous sommes absolument ravis que le gouvernement appuie cette évaluation environnementale, a indiqué Roger Anderson, président de la municipalité régionale de Durham. Grâce au leadership de la ministre Broten, nous sommes en mesure de procéder à l'étude sur les déchets résiduels de Durham et York. Le cadre de référence étant approuvé, les municipalités peuvent maintenant élaborer un plan qui offrira des solutions locales en matière de gestion des déchets. »

« L'étude sur les déchets résiduels vient renforcer les programmes de notre stratégie globale de réacheminement des déchets, notamment le nouveau programme des boîtes vertes lancé à Pickering, Ajax, Whitby et Oshawa », a ajouté M. Anderson.

« Les plans de gestion des déchets à long terme des municipalités visent un taux de réacheminement de 60 pour cent d'ici 2011, a conclu M<sup>me</sup> Broten. Avec l'appui des résidents, je suis certaine que les municipalités seront en mesure d'atteindre ce but. »

- 30 -

Renseignements :  
Lindsay Mack  
Bureau de la ministre  
416-325-5809

John Steele  
Direction des communications  
416-314-6666

*Also available in English.*